



## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### L'UMQ partenaire du Jour de la Terre 2008

**Montréal, le 15 avril 2008** – L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a répondu avec enthousiasme à l'invitation du Jour de la terre pour être partenaire de l'événement qui a pour thématique 2008-2009 : l'Écomunicipalité. Les municipalités étant le niveau de gouvernement le plus près de la population, plusieurs actions liées à la qualité de l'environnement s'y décident. Pour sa part, l'UMQ intervient régulièrement auprès du gouvernement du Québec sur les questions reliées à l'environnement et au développement durable et encourage ses membres à développer des politiques innovantes et à poser des gestes concrets pour protéger l'environnement.

Aujourd'hui, l'UMQ est fière de s'associer au Jour de la Terre en donnant son appui à la mise sur pied d'un programme Écomunicipalité, qui a pour but d'encourager les villes à développer des politiques environnementales proactives. Elle salue d'ailleurs la participation de plusieurs de ses membres au sein du comité-conseil qui travaille à l'élaboration de ce programme : M. Jean Fortin, maire de Baie Saint-Paul, M. Jean Perras, maire de Chelsea, M. Roger Richard, maire de Victoriaville, M. Marcel Robert, maire de Sorel-Tracy, M. Jean-Marc Robitaille, maire de Terrebonne et M. Gaëtan Ruest, maire d'Amqui.

Soulignons que plusieurs municipalités québécoises sont des leaders en matière d'environnement et agissent concrètement en ce sens depuis plusieurs années. Elles ont participé en grand nombre au programme mis en œuvre par l'UMQ en 2003, visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les municipalités membres de l'UMQ entendent d'ailleurs intensifier les mesures de lutte contre les changements climatiques. En effet, l'UMQ a adopté, en mai 2007, une résolution sur les changements climatiques. Elle vise une réduction de 6% des émissions de gaz à effet de serre des municipalités par rapport au niveau de 1990 et ce, d'ici à 2012. À cet égard, l'Union s'engage à aider les municipalités à favoriser des stratégies d'aménagement du territoire qui prennent en compte les changements climatiques et soutiennent le transport collectif et les modes de transport alternatifs.

L'UMQ a également mis en place, en 2005, le mérite Ovation municipale, qui vise à souligner de façon toute particulière le fruit du travail de municipalités et MRC qui mettent de l'avant des solutions originales pour répondre de façon optimale aux besoins de leur communauté. Une catégorie est réservée à l'environnement et au développement durable. À l'instar de mérite Ovation municipale, le programme Écomunicipalité mettra aussi en lumière les projets innovateurs réalisés par les municipalités.

L'UMQ met en pratique quotidiennement plusieurs mesures écoresponsables au sein de sa propre organisation : la majorité de ses publications sont imprimées sur du papier fabriqué au Québec, contenant 100% de fibres postconsommation et accrédité FSC. Elle utilise de la vaisselle et des ustensiles réutilisables pour toutes ses réunions. Chaque employé a un bac de recyclage à sa portée. L'équipement et le matériel électronique usagés sont recyclés. Les forums de formation 2007-2008 sont zéro déchet et carbone neutre et ses prochaines assises annuelles réunissant plus de 1 500 délégués de partout au Québec le seront tout autant.

